

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le mercredi 16 novembre 2016 à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

Date de convocation de l'assemblée : 07/11/2016

PRESENTS : Yvon Mahé, Cécile Marchand, Serge Jacobert, Daniel Cottin, Ronan Maray, Brigitte Louarn, Anita Cussonneau, Dominique Léon, Philippe Mahé, Prosper Amossé, Véronique Parois, Sylvie Ollivier, Jeannick Boyère, Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Christine Gicquel et Christiane Monvoisin.

PROCURATION : Stéphanie Cornet a donné procuration à Cécile Marchand
Marie-Thérèse Panhéleux a donné procuration à Philippe Mahé

SECRETAIRE DE SÉANCE : Dominique Léon

Le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour : « décision modificative n°2 ».

Approbation du conseil municipal, à l'unanimité

1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 05 octobre 2016 :

Vote favorable à l'unanimité.

2-Tarifs Assainissement 2017 :

Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la revalorisation du montant de la redevance d'assainissement pour l'année 2017, à savoir 0.5467€ (part proportionnelle) et 34.55€ (part fixe),

Vote à l'unanimité

3-Indemnité du Receveur municipal :

Rapporteur : Serge Jacobert

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'accorder à titre personnel à M. L'Ange, receveur municipal, l'indemnité de conseil d'un montant de 272.98 € net au titre de la prestation de conseil et d'assistance auprès de la commune de janvier à août, et à M. Daniel Joly, l'indemnité de conseil d'un montant de 131.98 € net au titre de la prestation de conseil et d'assistance auprès de la commune de septembre à décembre ; Précise que les crédits nécessaires sont inscrits en Fonctionnement au chapitre 011 du budget principal, De donner mandat au Maire pour l'exécution de cette décision.

Vote à l'unanimité

4-DETR : Programme d'accessibilité:

Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'adopter le projet, priorité 1 « Accessibilité bâtiment Mairie » pour un montant de 18 360 € HT, de solliciter la subvention au titre de la DETR 2017 pour un montant de 6 426 €, et d'inscrire ce programme en priorité 1 de la DETR, et dans le budget primitif 2017 de la commune

Vote à l'unanimité

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le projet, priorité 2 « Accessibilité bâtiments de la future médiathèque et annexes, et bloc sanitaire » pour un montant de 63 350 € HT, de solliciter la subvention au titre de la DETR 2017 pour un montant de 22 172.50 €, et d'inscrire ce programme en priorité 2 de la DETR, et dans le budget primitif 2017 de la commune.

Vote à la majorité (16 pour et 3 abstentions)

5- CCPR : Fonds de concours:

Rapporteur : Serge Jacobert

Après avoir entendu le rapporteur, et après avoir délibéré, le conseil municipal décide d'adopter le projet « Gîte d'étape PMR » pour un montant de 127 900 € HT, d'autoriser M. le Maire à solliciter le fonds de concours auprès de la Communauté de Communes du Pays de Redon pour un montant de 63 950 €.

Vote à l'unanimité

6-SPL : Modification des statuts :

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, d'approuver la modification de l'article 14, dernier alinéa du projet de statuts de la Société anonyme publique locale « LA ROCHE » en cours de formation comme suit :

Ancienne mention : Un administrateur ne peut être âgé de plus de soixante-quinze (75) ans au moment de sa désignation.

Nouvelle mention : Un administrateur ne peut être âgé de plus de quatre-vingt-cinq (85) ans au moment de sa désignation.

Et de donner tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer les statuts de la SPL « LA ROCHE » avec cette mention modifiée telle que figurant en annexe de la présente délibération.

Vote à l'unanimité

7-SYDELA : Mise à disposition du patrimoine éclairage public :

Rapporteur : Daniel Cottin

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'autoriser la mise à disposition de son patrimoine éclairage public au SYDELA de décider que cette mise à disposition prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2017 ; et d'autoriser Monsieur Le Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition ainsi que tout acte administratif ou comptable nécessaire à la mise en œuvre de cette mise à disposition.

Vote à l'unanimité

8-SPANC : Rapport de la Chambre Régionale des Comptes :

Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et débattu, prend acte de ce rapport, qui peut être consulté en Mairie.

9-CCPR : Rapport d'activités 2015 :

Rapporteur : Yvon Mahé

Le conseil municipal, après en avoir délibéré prend acte de ce rapport, qui peut être consulté en Mairie.

10-Décision modificative n°2 :

Rapporteur : Serge Jacobert

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la décision modificative n°2 du budget principal présenté ci-dessous relative à la révision du PLU

Chapitre	Article	Libellé	Montant
20	202	Frais liés aux documents d'urbanisme	+ 6000 €
020	020	Dépenses imprévues	- 6000 €

Vote à l'unanimité

11- Comptes rendus de commissions et délégations:

Commission Commerçants- Artisans :

Réunion et échange avec commerçants. Ils ont pu relayer leurs besoins avec une demande de stationnement « Arrêt Minutes ».

CME :

Rappel des 20 ans du CME, le 19/11/16 de 10h à 13h, salle Iris.

Ouverture de la structure de jeux, ce samedi.

Election du CME, le 02/12/15 de 10h à 12h.

Commission Communication :

Les articles doivent parvenir pour le 25/11/16 pour permettre une réception du bulletin municipal, le 19/12/16.

Commission extra-municipale Agricole :

Réunion le 02/11/16 d'informations et d'échanges sur le sujet des Transmissions. Présence de cédants, de salariés et de personnes en formation agricole.

CAP 44 va prendre des RDV avec tous les exploitants qui vont céder dans les années à venir.

Commission Enfance-Jeunesse :

Bilan de la rentrée scolaire, rappel des inscriptions pour les TAP.

Lien avec la commission ABS sur le travail de l'équilibre alimentaire et de l'hygiène corporelle.

Transports scolaires : attente de la disponibilité des élus de la commission.

Commission Vie sociale et Associative :

Forum des associations prévu le 09/09/2017

Réunion d'information sur les cours informatique, le 30/11/16 à 14h30 à l'école publique. Commencement de cours d'initiation, le 07/12/16.

Repas des aînés : le 27/11/16.

Commission Voirie :

Relance du parking cimetière avec choix de réalisation des phases, et modifications de certaines propositions. Suite à ces changements, l'estimatif devrait parvenir dans quelques jours, et la commission voirie se réunira de nouveau.

La commission a également discuté des arrêts minutes sollicités par les commerçants. Ainsi, sera créé 4 arrêts minutes devant la Poste et 2 rue Grégoire Orain.

Commission extramunicipale Centre Bourg :

La commission s'est réunie en présence des associations et architectes pour travailler sur les salles associatives.

Commission Culture :

Edition d'un dépliant intégrant l'ensemble des spectacles et résidences d'artistes.

Spectacle des Minuscules, le 19/11/16, salle Valériane à 16h et 17h30.

Exposition de Mémoire Vivante le week-end dernier : 350 personnes présentes.

Le Maire clôt le conseil à 22h00

Le Maire / Yvon MAHE

Prochain conseil municipal : 19/12/2016 à 20h00

